

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITE

Service Ouvrages d'art
Affaire suivie par : Thierry BONNET
Ligne directe : 05 65 53 45 95
Mail : thierry.bonnet@lot.fr

Attestation de maîtrise foncière

dans le cadre au titre d'un dossier de
déclaration loi sur l'eau

OBJET : Travaux de réparation du Pont de Granou
RD 43 – Commune de Prudhomat

Je soussigné Mr Thierry BONNET, chef du service Ouvrages d'art du Département du Lot, atteste par la présente que les travaux de réparation du pont de Granou sur la RD 43 au PR 31+790, objet de la déclaration au titre de la Loi sur l'eau, concernent un ouvrage qui est la propriété du Département du Lot.

L'emprise des travaux est strictement bornée au domaine public départemental.

Le chef du service Ouvrages d'art

Thierry BONNET

